



Caen, le 5 mai 2020,

Madame, Messieurs les Directeurs Diocésains,
Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement

Mesdames, Messieurs,

La situation liée au Covid-19 est très contraignante pour l'ensemble des personnels des établissements scolaires. La décision du Président de la République de ré-ouvrir les établissements à une partie des élèves dès le 11 mai entraîne de nombreuses questions.

Dans cette période inédite, nous vous demandons d'organiser au sein de chaque établissement un réel travail de concertation entre les équipes de direction et les personnels, enseignants ou non. Les protocoles sanitaires rédigés par les autorités sont lourds. Protectors « en théorie », ils vont difficilement pouvoir être appliqués dans la durée compte tenu de ce qu'est la vie d'un groupe d'élèves.

Comment est-il possible, par exemple, d'imaginer qu'un·e enseignant·e ou un·e AESH puisse aider un·e élève individuellement, à gérer son déshabillage (pour la sieste par exemple) sans pouvoir s'approcher, ni le toucher, manipuler ses cahiers, ses feuilles ? De même, alors que les élèves doivent limiter leurs déplacements en dehors de la classe, comment gérer le nettoyage des mains de celui qui aura toussé ou éternué ?... Qui va alors « superviser » ce lavage ?

À partir du 11 mai (si le déconfinement est maintenu à cette date) et préalablement à l'accueil d'élèves dans les établissements, nous vous demandons d'organiser des réunions d'équipes, des groupes de travail, de réflexion, de consulter les CSE, afin d'adapter la reprise aux spécificités de chaque établissement, de chaque discipline, de chaque classe. Anticiper l'ensemble des difficultés auxquelles nous serons confrontés après le retour des élèves permettra d'éviter au maximum les erreurs. Un chef d'établissement ou une équipe de direction ne peut le faire seul.

La grande majorité des personnels souhaite retrouver leurs collègues et leurs élèves au plus vite. Pourtant, le déconfinement du milieu scolaire à partir du 11 mai risque, selon l'avis même du président du conseil national des médecins, de « remettre le virus en circulation ». La reprise des cours doit être repoussée. Au mois de juin voire à la rentrée de septembre. C'est sans doute ainsi que nous préserverons la santé de nos élèves et de nos collègues. C'est également en se donnant le temps de préparer au mieux la ré-ouverture des classes que nous protégerons nos responsabilités individuelles et collectives.

Nous sommes disponibles pour échanger sur le sujet, très rapidement, avec l'ensemble des directeurs diocésains et des chefs d'établissements.

Serge VALLET
CGT - EP

Anne-Florence CHEVALIER
Fep - CFTD

Alain POULIQUEN
Snec - CFTC

Vincent PERRÉE
SPELC